



Fraternité sacerdotale Saint-Pie X

Décembre 2021  
Janvier 2022

# Prieuré de l'Enfant-Jésus

Plauzat 63730 - 1 rue des écloses -

☎ : 04 73 39 11 98 @ : 63p.plauzat@fsspx.fr

Abbé Vincent Lethu : 07 83 66 61 94

Abbé José Ramón Garcia : 06 72 48 97 64

Abbé Bertrand Lundi : 06 13 75 78 12

Clermont-Ferrand 63000 - Chapelle Notre-Dame de la Merci - 17 avenue d'Italie

Issoire 63500 - Chapelle Notre-Dame de France - 18 rue de la liberté

« Honorez bien l'Enfant-Jésus, et il ne vous manquera rien. »

## Le dimanche 28 novembre vente des couronnes de l'Avent et des cartes de voeux

### JÉSUS PASSE

Jésus passe devant notre âme comme jadis il passait devant les hôtelleries bruyantes de Bethléem, et l'Évangile nous le dit : « Il n'y avait pas de place pour lui ».

Quand il frappera à notre porte lui dirons-nous : Passez, il n'y a plus de place pour vous. Nos convoitises, nos intérêts, nos frivolités encombrant toute la maison. N'entrez pas : vous y seriez gêné et gênant.

Il ne perdrait rien, lui, le grand familier des outrages et des rebuts, à n'être pas reçu chez nous, mais nous y perdrons, nous, l'éternité.

« Craignez, disait saint Augustin, Jésus qui passe et ne revient pas ».

Cela fait des années que Jésus passe et vous dit de prendre du temps pour lui, avec Lui, en Lui ! Il faut nous retirer avec Lui pour nous ! Allez faire une retraite spirituelle !

« Je n'ai pas le temps » ... de lui faire une place

## Les Marchés de Noël du Prieuré à Issoire le 5 décembre le 19 décembre à Clermont

À Issoire, s'adresser  
à Mme François-Xavier Peron  
(06 61 29 29 37)

**Petits  
Gâteaux cadeaux**

**Confitures  
Foulards  
en soie**

**Confiseries  
variées...  
Objets  
divers**



À Clermont-Ferrand, s'adresser  
à Mme Gayat de Wecker  
(04 73 64 81 96)

### SOMMAIRE

Editorial (Abbé V. Lethu)	1
Guide d'une retraite spirituelle	2
L'Organiste liturgique (M. Courtial)	3
Le Tiers-ordre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X	6
Questions d'argent	8
Activités décembre 2021	9
Activités janvier 2022	11
Conférences et Catéchismes Pour l'Avent	12

PROPOSEZ VOS  
TALENTS POUR  
COUDRE OU CUISINER,  
ETC...

*Angelard 2020*

chez moi . - Vous le trouverez, ce temps, si vous le voulez vraiment. C'est très important, il s'agit de votre âme. Revoyez votre agenda et trouvez un créneau de 5 jours.

« Je ne suis pas assez instruit ! » - Une retraite sert aussi à cela , et cette méthode merveilleuse est à la portée de tous, comme l'était la prédication de Notre-Seigneur.

« Je n'en ai pas besoin, je sais déjà ... Je n'ai rien à apprendre. » - Et pourtant, il nous dit : « Sans Moi, vous ne pouvez rien faire ».

Pie XII disait : « celui qui a bien fait une retraite se sentira toujours poussé à faire un grand pas en avant sur le chemin de la perfection

chrétienne. » (*Discours à l'oeuvre des Exercices Paroissiaux, 1956*). (...)

Alors nous ne le laisserons pas passer, nous lui ouvrirons toutes grandes les portes de notre maison, nous savons bien que cette maison n'est qu'une étable, qu'elle en a la pauvreté et la malpropreté. Mais n'est-il pas né dans une écurie ? Il ne demande qu'à y renaître, à y renaître chaque jour. Jésus passe devant nous chaque jour, aussi réellement que jadis devant les hôtelleries de Bethléem, aussi caché que jadis, car le ciboire vivant qu'était Marie le cachait, aussi bien que nos ciboires d'or et d'argent. Jésus passe. ✠

Le Prieur

## GUIDE D'UNE RETRAITE SPIRITUELLE

Plusieurs fois par jour, les prêtres donnent des conférences d'une petite heure sur divers thèmes. Les prêtres qui prêchent les retraites ont chacun leurs talents, mais le vrai Directeur de la retraite, c'est le Saint-Esprit. C'est vers Lui que le prêtre guide les âmes.

Chaque conférence est suivie d'une méditation individuelle. La méditation est composée de trois étapes :

- 1) se souvenir de ce qui a été dit ;
- 2) appliquer les enseignements à soi-même ;
- 3) prendre des résolutions.

Chaque jour, les thèmes de conférences changent.

Dans les retraites de saint-Ignace, les thèmes sont les suivants : tout d'abord le but de la vie - la sainteté -, et les fins dernières - l'enfer, le paradis, et l'éternité - sont placés devant les yeux du retraitants pour prendre conscience qu'après notre mort ce sera pour « toujours, toujours, jamais, jamais » ; toujours dans le même lieu, le Paradis ou l'enfer, jamais de fin ou de changement de lieu. Les contemplations sur la vie de Jésus suivent la méditation des fins dernières. Quand l'âme est purifiée, elle peut contempler plus aisément le divin Modèle et Le suivre. La vie de Jésus est l'objet de la contemplation comme dans le rosaire.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus raconte que, enfant, contemplant les fleurs d'un jardin , elle réalisa qu'une violette n'aurait jamais l'idée de vouloir être une rose, qu'une rose n'aurait jamais l'idée de vouloir devenir une autre fleur, et qu'il en est de même pour le chrétien, qui par son baptême est appelé à la sainteté, et qu'il ne peut être vraiment lui-même qu'en s'approchant de cet état.

Une retraite est l'occasion de se confesser ou de faire une confession générale, confession de tous les péchés commis au cours de notre vie.

Les repas pris en commun sont l'occasion d'écouter des lectures. Dans les moments libres, on peut se reposer, mettre en ordre ses notes, visiter un prêtre.

*« Je ne suis pas du tout contre les exercices de saint Ignace, mais je pense que ce n'est pas l'unique méthode pour prêcher les retraites... »*

*S'il est une chose qui compte dans ces retraites pour ceux qui viennent chercher la lumière et la force pour continuer leur vie chrétienne, c'est de recevoir auprès du prêtre l'absolution de leurs péchés et la grâce qui doit leur permettre d'être forts devant les obstacles et d'accomplir toujours leurs devoirs de chrétien. Que de personnes ont retrouvé la foi, la ferveur, la dévotion au cours de ces retraites !*

*C'est bien au cours des retraites que l'on peut veiller au salut de son âme pendant quelques jours de réflexion et de prières. C'est là que se pratique vraiment la vigilance réclamée par Notre-Seigneur.*

*Dans les retraites, les âmes bien souvent retrouvent vraiment l'esprit de prière, l'esprit d'oraison. Les gens remettent Notre-Seigneur à sa juste place dans leur vie. » (Mgr Marcel Lefebvre - La Vie spirituelle, p. 322)*



**M**AGNIFIQUE DE CŒUR - PRÉFACE

Chers fidèles, je me permets de vous présenter notre actuel organiste à Notre-Dame de la Merci, Monsieur Frédéric Courtial, lequel vous expose dans l'article suivant ce qu'est L'ORGANISTE LITURGIQUE.

Quelle Providence, grâce, chance vous avez d'avoir de belles chorales... un organiste à notre chapelle de Clermont-Ferrand ! Ça n'est pas comme cela partout !

Dans les misérables crèches que sont nos chapelles, les nouvelles venues, s'extasient : c'est l'hospitalité. Ceux qui ne reconnaissent pas ces talentueux sont-ils jaloux, pusillanimes ? : « Il n'y a pas de place pour vous », c'est l'inhospitalité.

Joseph, Marie, les bergers sont magnifiques ; ils sont au soin du culte divin. Tous les chrétiens sont appelés à être magnifiques de cœur.

Que dire de ceux qui consacrent de 2 à 10 heures par semaine aux répétitions d'orgue, de chants en fonction de leur emploi du temps et de la solennité des fêtes ? Que dire des parents qui matin, midi, soir, éduquent, travaillent et cuisinent depuis 10, 30, plus de 50 ans ? Ils portent des fruits ! Merci et persévérez !

Monsieur Courtial a commencé l'orgue en 1982 après 12 ans d'étude assez intensive du piano, grâce à un prêtre savoyard, monsieur l'abbé Lagarde, lui-même organiste, qui fut son premier professeur. Entré à Ecône en 1983, il fut désigné parmi les titulaires de l'instrument du séminaire, et bénéficia ainsi des sessions de formation organisées par l'organiste de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et des conseils de certains confrères, anciens titulaires de grands instruments en France et aux États-Unis. Dans le même temps, il était membre de la *schola*, du chœur polyphonique et enseignait le grégorien aux séminaristes de première année. Ainsi il put approfondir son amour et connaissance de la liturgie et de la musique sacrée, initiés lors de l'intégration de la chorale de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours à Saint-Étienne en 1974, et pendant sa scolarité à l'école de La Péraudière - école à l'égal de laquelle Monsieur Courtial comme moi-même avons une éternelle gratitude -. Ayant quitté le séminaire en 1986, il continua autant que faire se peut à travailler l'orgue, autant pour satisfaire sa passion pour cet instrument, que pour tenir l'orgue à différentes reprises dans les villes où il a été affecté lors de sa carrière militaire, soit comme titulaire, soit comme remplaçant. Il y a exercé les fonctions de chef de chœur (grégorien et polyphonie) pendant près de 30 ans.

Cette rapide biographie musicale a pour but de montrer, bien que n'ayant pas reçu une formation « académique » d'organiste (ce qui se traduit notamment par une incapacité totale à improviser ! nous dit Monsieur Courtial), qu'il a bénéficié néanmoins d'une longue et solide formation en matière de liturgie et de musique sacrée, puisée aux meilleures sources de la tradition.

**L**'ORGUE jouait, la chorale chantaient : ils priaient. Un fidèle présent ne connaissait rien, ni à l'orgue, ni au chant :

- « À quoi pensiez-vous pendant que l'organiste jouait, que la chorale chantait ? », lui dit un prêtre.

- « Je disais à Dieu, répondit-il : « Seigneur, je suis un ignorant, mais je vous dis toutes les belles choses que ces fidèles vous jouent et vous chantent ». Il pria de cœur avec eux.

Soyons magnifique de cœur ! ✠ Le Prieur

**G**ÉNÉRALITÉS

L'homme est composé d'une âme et d'un corps, créés par Dieu pour former un tout substantiel dont la fin surnaturelle est la gloire de Dieu dans le bonheur ineffable de la vision béatifique. Aussi, chaque élément de ce tout doit rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et recevoir également la nourriture dont il a besoin pour atteindre sa fin.

Ainsi, de tous temps, les arts ont tenu une place importante dans la liturgie : la poésie, l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, ont contribué à exprimer les affections que l'Église souhaite susciter en nous, en associant notre corps, notre sensibilité, notre intelligence et notre âme au culte divin, chacune à leur place, selon leurs capacités et leur objet propre.

La liturgie constitue le culte public rendu à Dieu. Il obéit ainsi à des règles précises et se distingue de la dévotion privée notamment en réclamant la participation active de tous : le prêtre célèbre les saints mystères, les clercs et les servants l'assistent, la chorale chante, l'organiste joue, et les fidèles s'y unissent en contemplant la beauté des cérémonies (splendeur du temple, ordonnance et compréhension des rites, beauté des ornements, des fleurs, des statues, des tableaux), en écoutant et en faisant siens les sentiments exprimés par les chants de la chorale ou la musique de l'orgue, et en apportant leur propre contribution pour le kyrie et les cantiques. Les longues oraisons silencieuses devant le Saint-Sacrement trouveront plutôt un moment favorable lors des Heures Saintes, des Offices du Très-Saint-Sacrement, ou lors de visites privées au Saint-Sacrement. Mais ce n'est pas le but de la messe chantée, qui est d'unir tous les fidèles présents, en une seule âme, un seul cœur et en quelque sorte un seul corps, pour rendre à Dieu l'adoration et les louanges qui lui sont dues.

**L**A MUSIQUE SACRÉE

La musique participe à la liturgie de plusieurs façons : tout d'abord, au moyen du chant sacré par excellence, le chant grégorien, trésor inestimable qui doit conserver la primauté absolue, autant que les moyens vocaux le permettent ; ensuite, par la polyphonie sacrée, dont les règles ont été bien définies par Saint Pie X (*Tra le sollicitudini*), puis par Pie XII (*Musicae sacrae disciplina*) ; l'orgue à son tour intervient à la fois en accompagnant le chant, mais aussi en tant que soliste à des moments bien précis de l'office ; enfin par les cantiques populaires.

À part pour le chant grégorien, qui ne souffre aucune discussion, les autres formes de musique sont soumises à des critères d'appréciation qui peuvent varier énormément selon l'époque, la



culture, l'éducation, la sensibilité aussi bien du compositeur, de l'interprète que de l'auditeur, d'où la difficulté d'obtenir un consensus parfait dans ce domaine.

## L'ORGUE

« Parmi les instruments qui ont leur place dans les églises, le premier rang revient à juste titre à l'orgue, en raison de sa remarquable adaptation aux chants et aux rites sacrés. Il ajoute un merveilleux éclat et une grandeur spéciale aux cérémonies de l'Église ; il touche le cœur des fidèles par la puissance et la douceur de sa sonorité ; il verse dans les âmes une joie comme céleste tout en les élevant intensément vers Dieu et les réalités surnaturelles (PIE XII – *Musicae sacrae disciplina*). » C'est donc l'extraordinaire variété de ses possibilités qui, tout en ne mobilisant qu'un seul musicien, permet ainsi d'exprimer aussi bien la puissance de Dieu, l'allégresse des fidèles, le recueillement, la douceur, l'humilité, la tristesse, la joie, bref, tous les sentiments que l'âme chrétienne, unie à sa sensibilité humaine doit pouvoir exprimer à son Créateur et Sauveur.

L'orgue a pour premier rôle de soutenir le chant. Si le grégorien est avant tout un chant à capella, c'est-à-dire sans accompagnement, il peut être utilement accompagné par l'orgue à titre d'auxiliaire, et permet également, par sa puissance, d'unifier les parties chantées par la foule en lui transmettant le mouvement voulu par le chef de chœur. Il peut intervenir de la même façon pour la polyphonie et les cantiques.

En tant que soliste, l'orgue peut jouer à cinq reprises au cours de la sainte messe : à la procession d'entrée, à l'offertoire, après la consécration, pendant la communion, et après le cantique final. Le but de l'organiste doit être de choisir les pièces, ou d'improviser, selon ses moyens, en fonction du moment de la messe, mais aussi en rapport avec le temps liturgique, la fête du jour, ou l'esprit de l'office célébré.

La littérature d'orgue est considérable et infiniment variée. Les plus anciennes pièces qui nous sont parvenues datent du moyen-âge, la plupart injouables à l'office car beaucoup trop loin de nos sensibilités actuelles (un organiste s'est vu reprocher d'avoir joué un morceau trop moderne et inaudible : il s'agissait en fait d'une pièce de Pérotin, musicien du XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle). Mais les répertoires baroques (français, allemand, italien, espagnol), classiques, romantiques (notamment français) et même modernes, voire contemporains, sont une source inépuisable de morceaux adaptés au culte, très souvent puisés parmi des thèmes grégoriens, dont la variété d'inspiration et de difficulté permet à la plupart des organistes de trouver leur bonheur en fonction de leurs moyens tech-

niques (niveau de l'organiste, instrument dont il dispose), et du temps qu'ils peuvent y consacrer.

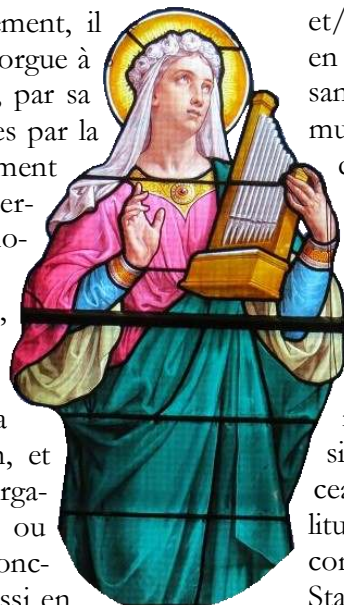
## APPROCHE PERSONNELLE DE LA FONCTION D'ORGANISTE LITURGIQUE

L'organiste étant lié à son instrument et au lieu de culte qu'il dessert, je crois important que les fidèles qui fréquentent ce lieu connaissent sa façon de concevoir sa fonction et ce qui guide ses choix.

Tous mes choix de morceaux d'orgue répondent à deux critères :

1/ Trouver des pièces parfaitement adaptées au moment où je dois les jouer (pièces graves, majestueuses, ou brillantes à l'entrée et à la sortie, jouant sur la puissance de l'instrument pour exprimer la solennité des mystères, la puissance et la majesté de Dieu, apporter de la joie et de l'allégresse aux fidèles, surtout à la fin de l'office, pièces plus douces, voire très recueillies, notamment après la consécration, sur les jeux de flûtes, de bourdons et/ou de gambes, pour exprimer l'adoration, la foi en la Présence réelle, le recueillement, pièces utilisant différents registres à l'offertoire et à la communion, avec l'avantage supplémentaire, dans ce dernier cas, de couvrir les bruits générés par le mouvement de communion), et adaptées à la messe du jour (temps liturgiques, fêtes) : ainsi, les pièces choisies pour le temps de Noël seront pour la plupart tirées de noëls populaires, de pastorales, de compositions pleines de gaieté, pour accompagner la joie douce, tendre et naïve de la Nativité ; au temps de la septuagésime, et pour le dimanche de Laetare, les morceaux seront plus graves, souvent inspirés de la liturgie du temps, ou transcrits d'œuvres chorales comme les passions de Jean-Sébastien Bach ou le *Stabat Mater* de Pergolèse par exemple ; pour le temps pascal, il existe de nombreux morceaux écrits sur le thème du *O Filii* ou de *l'Haec Dies*, la puissance et la gloire du Christ ressuscité seront mis en exergue par des pièces solennelles, puissantes, lumineuses ; et ainsi de suite pour chaque temps liturgique et chaque fête. Par ailleurs, j'essaie de graduer les pièces en fonction de la solennité de la messe du jour : morceaux plus faciles et plus « communs » aux dimanches ordinaires, pièces plus difficiles, plus recherchées, et en général tirées du grand répertoire pour les grandes fêtes, afin de coller au plus près à l'esprit liturgique du jour.

2/ Varier le répertoire de façon à ne pas jouer toujours les mêmes pièces, et faire en sorte que chacun puisse y trouver satisfaction : sur les quatre pièces jouées régulièrement à la chapelle de Cler-





mont (entrée, consécration, communion, sortie), j'essaie d'en jouer en principe 2 de l'époque baroque ou classique, et 2 d'inspiration romantique ou moderne. Mon répertoire, enrichi par près de 40 ans de pratique, me permet de rejouer chaque morceau environ tous les 2 ou 3 ans, à quelques exceptions près, choisies à dessein (par exemple, pour la solennité de la Présentation et de la Purification, je joue traditionnellement en sortie la fugue sur « Lumen ad revelationem gentium » de Guilmant, seule pièce que je connaisse sur ce thème, et qui ne peut être jouée qu'à cette occasion).

## AU SERVICE DE LA BEAUTÉ LITURGIQUE : PRIER LA MESSE

Il n'est pas concevable que l'organiste s'autorise à mal jouer, soit par manque de niveau (en abordant des pièces trop difficiles pour lui), soit par manque de travail, ce qui nuirait aussi bien à la gloire de Dieu et à la dignité des cérémonies qu'au recueillement des fidèles. Ce qui ne veut pas dire non plus qu'il soit tenu à une perfection absolue et permanente, surtout lorsque, et c'est très souvent le cas, il n'est pas musicien professionnel. Cela veut dire également qu'eu égard à l'investissement que cela représente, il n'est pas envisageable pour un organiste de consacrer autant de temps et d'énergie à des pièces qu'il n'aimerait pas : compte tenu du grand nombre de pièces à jouer chaque année, il doit nécessairement puiser dans le vaste réservoir de pièces « décoratives », à l'image des motifs architecturaux, cordons de billettes, lésènes ou feuilles d'acanthé ornant nos églises romanes d'Auvergne. Mais ce qui va le motiver à se mettre chaque jour à son instrument pour de longues heures de travail, c'est l'inspiration qu'il trouve dans les pièces qui le touchent, inspiration dont il espère faire la plus belle prière à offrir à Dieu, et à laquelle il souhaite de tout cœur associer tous ceux, clergé et fidèles, qui l'écouteront jouer à l'office. Le répertoire de chaque lieu de culte dépend ainsi dans une large mesure des goûts personnels de l'organiste,

ce qui laisse inévitablement place à une part de subjectivité.

## CONCLUSION : POUR PREPARER NOËL

Pour terminer, je vous propose une expérience concrète, liturgiquement proche dans le temps. Cette année, pour le dimanche de Gaudete, 3<sup>ème</sup> de l'Avent, au moment de la communion, j'envisage de jouer le « Noël pour le temps de l'Avent » d'Alexandre Guilmant (1837-1911). Le compositeur a noté son inspiration en tête de sa partition : « Marie dans son oratoire priant Dieu dévotement ». J'invite ceux qui seront présents à retenir cette phrase mise en exergue, et, en écoutant le morceau, à contempler la Très Sainte Vierge Marie attendant la naissance de l'Enfant-Jésus dans le recueillement, l'adoration et l'amour débordant de son Cœur immaculé, aidés en cela par cette musique si pleine de douceur, de grâce, et de délicatesse. Le thème est exposé d'entrée par les

jeux doux de la pédale, graves et recueillis. Puis la main droite le reprend au grand orgue, accompagné d'harmonies douces et suaves. La musique alterne ensuite en moments plus intenses, exprimant l'amour débordant, et plus graves, invitant à l'adoration. La main gauche à son tour reprend le thème principal, ornée de motifs mélodiques à la main droite, avant que les deux mains ne dialoguent autour du thème, soutenues par la basse de la pédale. La fin de la pièce, après une dernière envolée, survient dans un profond recueillement, plein d'amour et d'adoration. De cette façon, vous pourrez faire de ce moment, non l'assistance à un concert de musique religieuse, mais une véritable prière de contemplation préparant à la Sainte Communion et/ou rendant grâce à Jésus-Hostie pour sa venue dans votre âme et votre cœur, tout en attendant en compagnie de Notre-Dame le mystère de son Incarnation que nous fêterons deux semaines plus tard.



*Ô Jésus vivant en Marie,  
venez et vivez en vos serviteurs dans  
votre esprit de sainteté, dans la  
plénitude de votre force, dans la  
perfection de vos voies, dans la vérité  
de vos vertus, dans la communion de  
vos mystères ; dominez sur toute  
puissance ennemie, dans votre Esprit,  
à la gloire du Père. Ainsi soit-il.*

✠  
Frédéric Courtial



## L'HISTOIRE des Tiers-Ordres

Jésus, Marie et Joseph, c'est le premier Tiers-Ordre.

La pluie vient d'en haut, et tout pousse vers le haut. S'enraciner dans le Christ pour monter vers le Christ. C'est à former des âmes désireuses de perfection qu'a visé le Sauveur. C'est par ces âmes qu'il est entré dans le monde, la Vierge Marie, et Joseph son père adoptif. Depuis vingt siècles, l'humanité, à genoux devant ces langes, cette crèche, cette paille, y apprend à compter pour rien les biens faux et périssables, à monter toujours plus haut, vers les cimes de l'abnégation, du dévouement et du don de soi. Depuis vingt siècles, à genoux devant ce petit enfant porté dans les bras d'une Vierge, elle en apprend la bonté, la douceur, l'humilité, la compassion, la pureté, toutes vertus qui naquirent alors à Bethléem et qui vivront jusqu'à la fin des siècles sans vieillir.

Dans l'humanité régénérée par le Christ, au sein même de la grande famille chrétienne, nombreuses sont ces âmes qui n'ont pas voulu laisser se perdre le magnifique appel du Maître : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait ». Jour après jour, du fond même de leur faiblesse, elles ont laissé le Christ former en eux des cœurs nobles, chastes et dévoués, des âmes fortes et oubliées d'elles-mêmes, des vies affranchies des vains plaisirs et victorieuses du mal. Ces âmes, rayonnantes, ont fécondé spirituellement la famille du Christ dont nous sommes membres, elles en sont les plus beaux joyaux. N'oublions jamais que les premières ne vécurent pas derrière les grilles d'un couvent, mais furent des laïcs : un père et une mère, Marie et Joseph.

## Au cours des siècles, l'âge d'or des Tertiaires

Il n'en est pas moins vrai qu'au cours de l'histoire, les chrétiens assoiffés de Dieu surent demeurer plus près de leur pasteurs, et donc souvent autour des monastères. Ils y apprirent à vivre au rythme de l'âme monastique, tout en accomplissant les devoirs propres à leur état familial et social. L'histoire témoigne d'associations de fidèles groupés autour des bénédictins (X<sup>ème</sup> siècle), ou encore des prémontrés (XII<sup>ème</sup> siècle). Mais c'est de saint François d'Assise que vint l'appellation « tiers-ordre ». Après avoir regroupé des hommes (1<sup>er</sup> ordre) puis des femmes (2<sup>ème</sup> ordre) menant la vie conventuelle sous la conduite des vœux

solennels, il appela un troisième ordre, le « tiers-ordre », à savoir les laïques vivant dans le monde et désireux de servir Dieu d'une manière plus parfaite. C'est son institution qui, la première, a reçu l'approbation du Saint-Siège par la voix d'Innocent III en 1209.

Depuis, le droit canon de l'Eglise a donné une définition aussi simple que précise des tiers-ordres : « Les tertiaires séculiers sont ceux qui vivent dans le monde sous la direction d'un ordre religieux, d'après son esprit, en s'efforçant de tendre à la perfection chrétienne, selon les exigences de leur genre de vie, suivant les règles approuvées pour eux par le Saint-Siège. » Tout comme les ordres religieux sur lesquels ils s'enracinaient, ces tiers-ordres se développèrent au cours des siècles, souvent en fonction des besoins spirituels propres à certaines époques.

## Le déclin des tiers-ordres

Persuadés de la force que représentaient ces tiers-ordres, les propagateurs du vent moderniste ne négligèrent pas de s'y attaquer, tel par exemple ce directeur spirituel de Namur, dont la grande revue ecclésiastique intitulée - L'ami du clergé - écrit en 1965 : « Le dessein de M. le chanoine Simonet, directeur spirituel au grand Séminaire de Namur, dans son volume - Saisi par la charité de Dieu -, est de mettre en relief les trésors de sainteté contenus dans l'ordination sacerdotale... Naguère, les séminaristes étaient très encouragés à s'affilier à un tiers-ordre ou à un Institut sacerdotal pour y trouver un soutien de leur vie spirituelle et un gage de persévérance. Aujourd'hui le vent a tourné, au point que certains prêtres sont gênés de leur ancien titre de Tertiaires ».

Ce mouvement d'abandon des tiers-ordres toucha non seulement le clergé diocésain, mais plus encore les laïcs, premiers concernés par ces institutions. Ainsi, le tiers-ordre franciscain, qui en 1911 comptait quelque 3 000 000 de membres (rapport du VII<sup>ème</sup> Congrès diocésain de Paris), n'en dénombre plus que 350 000 en 1993 ([www.wikitau.org](http://www.wikitau.org), encyclopédie franciscaine en ligne), soit près de dix fois moins.

Le même site internet n'hésite pas à écrire : « Aujourd'hui la tendance est de s'insérer dans le monde, pour y faire pénétrer l'Évangile, plutôt que de s'en séparer. Le concile de Vatican II ayant prôné la vocation propre des laïcs (Lumen Gentium, ch. 4), le tiers-ordre franciscain est entré dans cette perspective et a pris le nom d'Ordre franciscain séculier (OFS). »

## LE TIERS-ORDRE DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

Comme on le sait, c'est au sein de la débâcle généralisée que Mgr Lefebvre fonda les deux premiers ordres de la Fraternité Saint-Pie X : sa branche masculine et sa branche féminine. A l'un comme à l'autre, il ne donna d'autre but que le sacerdoce catholique. La question du tiers-ordre se posa bien vite, ainsi que le raconte Mgr Tissier de Mallerai (Mysterium Fidei, bulletin de liaison des tertiaires, avril-mai 2003, n° 24) :

Le 28 mai 1971, à Écône, à la vigile de la Pentecôte, se présentent à Mgr Lefebvre quelques fidèles laïcs :

- Monseigneur, demandent-ils, n'avez-vous pas une sorte de tiers-ordre ? Les laïcs ne pourraient-ils pas se rattacher un peu à votre œuvre ?

- C'est vrai, il est inscrit dans les statuts que « La Fraternité accueille aussi des agrégés, prêtres ou laïcs, qui désirent collaborer au but de l'institut et profiter de ses grâces pour leur sanctification personnelle » (IV, 4)

- Alors, Monseigneur, il faut nous considérer comme vos premiers tertiaires.

- Bon ! Réfléchissez. Je n'ai rien réalisé encore à ce sujet, à part cette allusion dans les statuts. Laissez-moi souffler un peu !

Monseigneur Lefebvre va « souffler » dix ans. Cependant, dès 1973, le fondateur, jusque-là aidé dans la gestion par des économes spiritains frère Christian Winckler à Fribourg et le père Marcel Muller à Paris, songe à libérer ces dévoués bénévoles selon le souhait exprimé par leurs supérieurs. Dès lors dit-il, « un tiers-ordre de laïcs serait utile pour des tâches de ce genre ». Mais le but spirituel reste prioritaire : vivre de « notre spiritualité du saint sacrifice de la messe et d'immolation ; pénétrer toujours davantage dans ce grand mystère de notre foi, trésor du Cœur de Jésus, source de tout amour vrai et inaltérable. » Néanmoins, le tiers-ordre ne naît que le 29 janvier 1981, date à laquelle le conseil général de la Fraternité promulgue les règles rédigées par le fondateur en fin 1980.

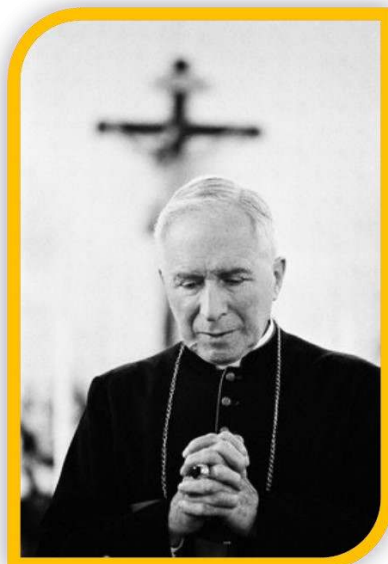
Depuis, les membres du tiers-ordre forment auprès des prieurés et maisons de la Fraternité comme une famille spirituelle, entraînant et dévouée. ✍

## LA LETTRE TUE, L'ESPRIT VIVIFIÉ



DANS la correspondance du pape Benoît XIV à son cher cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, un trait surprenant revient à plusieurs reprises : le Pape donne à son correspondant le titre de « tertiaire jésuite », voire de « général des tertiaires jésuites. » Or, les Jésuites n'ont pas et n'ont jamais eu de tiers-ordre. Que signifie donc cette expression ?

**« La Fraternité accueille aussi des agrégés, prêtres ou laïcs, qui désirent collaborer au but de l'institut et profiter de ses grâces pour leur sanctification personnelle » (IV, 4)**

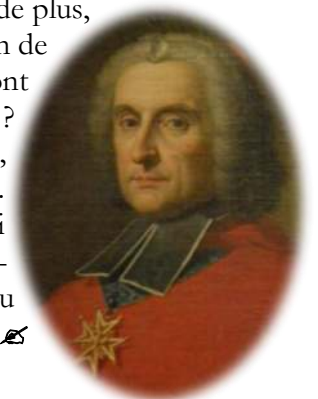


Certes, on a vu des Jésuites être autorisés, pour un temps et très exceptionnellement, à vivre dans le monde sans porter l'habit religieux. L'exemple classique en l'espèce est celui de saint François de Borgia, qui en reçut du Pape la permission pour régler les graves affaires de sa famille et de ses charges à la Cour avant d'abandonner son duché et sa fortune... Mais ce n'était nullement le cas du cardinal de Tencin. L'explication est ailleurs. En dehors de tout tiers-ordre proprement dit, certains bienfaiteurs insignes, fondateurs de Maisons, de Collèges, etc., recevaient du Général des Jésuites des lettres d'affiliation ou de participation. Ces affiliés n'en devenaient point par là membres de la Compagnie, ni n'étaient soumis à son autorité. Ils participent seulement aux mérites et aux prières de la Compagnie. Tencin a certainement été de ces congréganistes : il a été admis, le 2 février 1738 à la « Congrégation de la Purification », qui tenait ses réunions de piété à la Maison professe de Paris.

Avait-il, de plus, obtenu un de ces diplômes d'affiliation dont il a été question plus haut ?

Nous n'en savons rien, faute de preuves.

Certes, il n'y a rien là qui puisse être qualifié de tiers-ordre au sens canonique du mot. Mais la lettre... ✍





## QUESTION D'ARGENT

**P**UISQUE je te dis que les prêtres demandent toujours de l'argent !

- Et ceux qui ne le sont pas n'en demandent jamais, sans doute ? ...

- Ce n'est pas la même chose.

- Comment ? Ce n'est pas la même chose ? alors, d'après toi, les autres ont le droit de demander de l'argent, mais pas les prêtres... ils ont de la chance les autres !

- Tout de même, les prêtres réclament toujours... ils abusent...

- Ce n'est pas comme toi, évidemment ! La preuve, c'est que le mois dernier, tu revendiquais une juste augmentation de salaire. Ça, ce n'est pas une question d'argent, probablement ?

- C'est mon affaire ! et je défendais mes intérêts. Mais tu détournes le sujet ! Regarde : les horaires de messe, les quêtes, les baptêmes, les premières communions, les catéchismes, les confirmations, les mariages, les enterrements et puis le denier du culte, il faudrait pour remercier toujours donner de l'argent, tu gobes ça, toi ?

- Oui, les prêtres vivent des choses de Dieu ! Tout cela s'explique : c'est comme pour payer nos impôts...

- Faudrait voir ! tu m'intéresses...

- Ecoutes ! rappelles-toi que, lorsque tu achètes quoique ce soit, il est juste que tu paies ce que tu achètes. Ensuite, saches que l'honoraire que tu donnes à un prêtre pour une intention de messe - « tu paies ce que tu achètes » -, est pour son compte personnelle. Tout le reste, les quêtes, le denier du culte, toutes les aumônes que tu donnes pour ses déplacements, pour les services rendus, les baptêmes, les premières communions, les catéchismes, les confirmations, les mariages, les enterrements etc., ça n'est pas pour lui. Le prêtre n'encaisse pas un euro de plus ou de moins pour son compte personnel pour que son ministère ne soit pas intéressé. Tout est pour l'Église. Le Supérieur de chaque maison donne à ses prêtres une aide mensuelle, il leur règle les kilomètres faits pour le ministère, il paie la majeure partie de leur sécurité sociale. Les prêtres sont dans leur Prieuré nourris, logés, blanchis, même s'ils font beaucoup par eux-mêmes. Et puis le supérieur paie l'entretien de tout l'immobilier et les frais semblables à ceux de nos familles : nourriture, eaux, électricité, gaz, impôts fonciers etc.

- Bah ! tu es sûr ?

- Toutes les recettes d'une mairie sont faites pour payer les salariés de celle-ci et entretenir la commune. Eh bien, c'est pareil pour toutes les aumônes faites à l'Église à l'occasion des services rendus, baptêmes, premières communions, catéchismes, confirmations, des mariages, des enterrements...

- Ah non ! il n'y a rien à donner, les prêtres sont faits pour cela ; ils n'ont qu'à nous donner cela gratis !

- Eh ! comment donc, je te crois ! comme le menuisier qui fabrique des cercueils, devraient les livrer gratis ; comme celui qui creuse les tombes, devrait les offrir ;

comme le gouvernement devraient donner gratuitement tous les certificats qu'il délivre...

- Bon ! voilà que tu exagères encore !

- Mais non ! tu veux tout gratuit des prêtres, et pas chez les autres. Je te montre que c'est idiot... d'ailleurs, on ne voyage pas en première classe comme en seconde. Quand on veut une belle cérémonie, on sait mettre tout ce qu'il y a de plus beau à l'église, il faut payer et nous le faisons : je ne connais que ça en bonne justice. Comprends-tu, malin ?

- Je sais cela !

- Bon ! mais ce que tu sembles ignorer, c'est que les prêtres accomplissent leur devoir quand bien même nous ne donnons rien. Dieu pourvoit aux défaillances de ceux qui ne donnent rien ou presque rien, ou même qui ignorent qu'ils doivent donner. Mais que Dieu pourvoit, ne nous empêchent pas d'être juste. Les prêtres ne feront jamais la grève sous prétexte qu'ils ne gagnent pas assez...

- D'accord !... mais le denier du culte ?

- Nous y voici ! admets-tu que chaque Supérieur doit subvenir aux frais de son Prieuré et des chapelles qui en dépendent, même par ces temps où la vie est chère ?

- Sans doute.

- Entendu ! donc il leur faut un traitement. En France, on donne le nom de denier du culte à la contribution en argent levée sur les fidèles pour assurer l'exercice du culte en garantissant la subsistance du clergé. Cette contribution a été établie après le vote de la loi du 9 décembre 1905 qui, en supprimant le budget des cultes, faisait disparaître à la fois le traitement concordataire payé jusque-là aux membres du clergé, et les subventions que l'État accordait parfois pour couvrir les frais du culte.

- N'empêche que cette invention a fait crier...

- Certains crieront toujours quand on fait appel à leur argent. Mais remarque bien que ceux qui crient le plus fort sont ceux qui estiment le moins tous les services que Dieu, l'Église, leur rend par ses prêtres.

- Ça c'est pour moi !

- Si tu veux ! En tout cas, ça n'est pas honnête, parce que c'est faux de prétendre que les prêtres demandent toujours de l'argent. Les as-tu payés pour les baptêmes, les premières communions, les catéchismes, les confirmations, les conférences, ta préparation de mariage et ton mariage, des bénédictions de maisons, statues, etc. ? Et demain, voici ce qui se passera : si tu es malade et que le prêtre te visite, même pendant dix ans, il ne te demandera pas un centime... il n'en sera pas ainsi de la maison médicalisée ou des médecins, infirmières ou auxiliaire de vie...

- Raison de plus pour faire venir le prêtre !

- Et surtout pour bien régler tes vieilles affaires ! Il marchera, je le connais ! Il sera à ton service, comme il est au service de tout le monde et gratis... et malgré tout cela, on trouvera toujours des adversaires encroutés ou de mauvais plaisants pour prétendre qu'ils demandent toujours de l'argent.

**Morale. – Certaines bêtises ont la vie dure... et les prêtres aussi !**

Le Grincheux

(inspiration de l'ami du Clergé paroissial 1926)



**Activités du Prieuré Décembre 2021** *Que l'Enfant-Jésus suscite de nombreuses vocations*

Date et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
<b>Dimanche 28</b> <b>1<sup>er</sup> de l'Avent</b>		8h30 Messe, Confessions <i>ab. Garcia</i> Messe chantée 10h30 <i>ab. Lundi</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Lethu</i> Confessions <i>ab. Lundi</i>
Lundi 29 - De la Férie - <i>St Saturnin</i>	7h15 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h Messe <i>ab. Lundi</i>		
Mardi 30 - <b>St André</b> - <i>féerie</i>	7h15 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h Messe <i>ab. Lundi</i>	<b>20h - 20h45 - Conférence pour adultes</b> <i>ab. Lundi (Plauzat)</i>	
Mercredi 1 <sup>er</sup> Décembre - <i>féerie</i>		<b>Catéchisme 17h</b> 18h30 Messe <i>ab. Lethu</i>	18h Messe <i>ab. Lundi</i>
Jeudi 2 - Ste Bibiane - <i>féerie</i>		18h30 Messe <i>ab. Lethu</i> Conférence pour adultes après les messes (45mn)	18h Messe <i>ab. Lundi</i>
Vendredi 3 - St François Xavier - <i>de la féerie - 1<sup>er</sup> du mois</i>		18h30 Messe <i>ab. Lethu</i> Heure Sainte 19h15 - 20h15	18h Messe <i>ab. Lundi</i> Heure Sainte 18h45 - 19h45
Samedi 4 - St Pierre Chrysologue <i>- 1<sup>er</sup> du mois - de la féerie, Ste Barbe</i>		10h Office du Rosaire 11h Messe <i>ab. Lundi</i>	10h Office du Rosaire 11h Messe <i>ab. Lundi</i>
<b>Dimanche 5 - 2<sup>ème</sup> de l'Avent</b>		8h30 Messe, Confessions <i>ab. Lethu</i> Messe chantée 10h30	Messe chantée 8h30 <i>ab. Lundi</i> <b>Marché de Noël</b>
Lundi 6 - St Nicolas - <i>féerie</i>	7h15 Messe <i>ab. Lundi</i> 11h Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mardi 7 - St Ambroise - <i>féerie</i>	7h15 Messe <i>ab. Lundi</i> 11h Messe <i>ab. Lethu</i>	<b>Réunion cercle MCF Auvergne</b> ( <i>Chez un fidèle</i> )	
<b>Mercredi 8 - Fête de</b> <b>l'Immaculée Conception</b>		18h30 Messe <i>ab. Lethu</i>	<b>Catéchisme adolescents 16h</b> 18h00 Messe <i>ab. Lundi</i>
Jeudi 9 - de la féerie	7h15 Messe <i>ab. Lundi</i> 11h Messe <i>ab. Lethu</i>		
Vendredi 10 - de la féerie	11h Messe <i>ab. Lundi</i>	18h30 Messe et Salut <sup>1</sup> <i>ab. Lethu</i>	
Samedi 11- St Damase 1 <sup>er</sup>	7h15 Messe <i>ab. Lethu</i> <b>11h30 Messe</b>	<b>9h30 à 11h30 Cours de Catéchisme pour les 6-14 ans à Plauzat</b>	
<b>Dimanche 12 - 3<sup>ème</sup> de l'Avent</b> <b>- Gaudete -</b>		8h30 Messe, Confessions <i>ab. Lundi</i> Messe chantée 10h30	Confessions <i>ab. Lethu</i> Messe chantée 8h30
Lundi 13 - Ste Lucie - <i>féerie</i>	7h15 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h Messe <i>ab. Lundi</i>		
Mardi 14 - de la féerie	7h15 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h Messe <i>ab. Lundi</i>	<b>10h Cercle Ste Marthe</b> <b>20h - 20h45 - Conférence pour adultes</b> <i>ab. Lundi (Plauzat)</i>	
Mercredi 15 - des Quatre-Temps		<b>Catéchisme 17h</b> 18h30 Messe <i>ab. Lethu</i> <i>Après la messe : Cercle St Austremoine</i>	18h Messe <i>ab. Lundi</i>
Jeudi 16 - Saint Eusèbe - <i>féerie</i>		18h30 Messe <i>ab. Lethu</i> Conférence pour adultes après les messes (45mn)	18h Messe <i>ab. Lundi</i>
Vendredi 17 - des Quatre-Temps		18h30 Messe et Salut <sup>1</sup> <i>ab. Lundi</i>	18h Messe et Salut <sup>1</sup> <i>ab. Lethu</i>
Samedi 18 - des Quatre-Temps	7h15 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h Messe <i>ab. Lundi</i>	<b>Journée Ora et Labora 9h30 à 17h</b>	
<b>Dimanche 19 - 4<sup>ème</sup> de l'Avent</b>		8h30 Messe, Confessions <i>ab. Lethu</i> Messe chantée 10h30 <b>Marché de Noël</b>	Confessions <i>ab. Lundi</i> Messe chantée 8h30

## Activités du Prieuré Décembre 2021

Date et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Lundi 20 - de la Férie	7h15 Messe <i>ab. Lundi</i> 11h Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mardi 21 - St Thomas - Férie	7h15 Messe <i>ab. Lundi</i> 11h Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mercredi 22 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Lethu</i>	<b>Catéchisme adolescents 16h</b> 18h00 Messe <i>ab. Lundi</i>
Jeudi 23 - de la Férie	7h15 Messe <i>ab. Lundi</i> 11h Messe <i>ab. Lethu</i>		
<b>Vendredi 24</b> <b>Vigile de Noël</b>		10h Confessions 11h Messe Confessions à 22h Veillée de Noël 23h15	10h Confessions 11h Messe Confessions à 22h Veillée de Noël 23h15
<b>Samedi 25</b> <b>Nativité de Notre Seigneur</b> <b>Jésus-Christ</b>	Messe de Minuit	Messe chantée 0h <i>ab. Lethu</i>	Messe chantée 0h <i>ab. Lundi</i>
	Messe de l'Aurore	Messe basse 8h30 <i>ab. Lundi</i>	Messe basse 8h30 <i>ab. Lethu</i>
	Messe du Jour	Messe chantée 10h30 <i>ab. Lundi</i>	Messe chantée 10h30 <i>ab. Lethu</i>
<b>Dimanche 26</b> <b>dans l'Octave de Noël</b>		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lethu</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Lethu</i>
Lundi 27 - <b>St Jean</b>	11h Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mardi 28 - <b>Les Ss Innocents</b>			18h00 Messe <i>ab. Lethu</i>
Mercredi 29 - <b>dans l'Oct. de Noël</b> - St Thomas de Cantor.		18h30 Messe <i>ab. Lethu</i>	
Jeudi 30 - <b>ds l'Oct. de Noël</b>			18h00 Messe <i>ab. Lethu</i>
Vendredi 31- <b>ds l'Oct. de Noël</b> - <i>St Sylvestre</i>		18h30 Messe et Salut <sup>1</sup> <i>ab. Lethu</i>	18h Messe et Salut <sup>1</sup> ( <i>à confirmer</i> )
Samedi 1 <sup>er</sup> <b>Janvier 2022</b> dans <b>l'Oct. de Noël</b> <i>1<sup>er</sup> du mois</i>		10h Office du Rosaire 11h Messe <i>ab. Lethu</i>	10h Office du Rosaire ( <i>à confirmer</i> ) 11h Messe ( <i>à confirmer</i> )
<b>Dimanche 2</b> <b>Fête du St Nom de Jésus</b>		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lundi</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Lundi</i>

### Neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception À réciter du 30 novembre au 8 décembre

(Réciter une dizaine de chapelet avec trois fois l'invocation : « Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous ». Avec la sainte communion le 8 décembre. Il est louable de faire cette neuvaine en famille ou en communauté.)

Vierge très Sainte, qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère, Vierge Immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi et dans votre amour, de grâce, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissante protection. Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malédiction, continue, hélas ! à combattre et à tenter les pauvres fils d'Ève.

Ô Vous, notre Mère bénie, notre Reine et notre avocate, vous qui avez écrasé la tête de l'ennemi dès le premier instant de votre conception, accueillez nos prières, et, nous vous en conjurons, unis à vous en un seul cœur, présentez-les devant le trône de Dieu, afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues, mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Église et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix.

Ainsi soit-il.





## Activités du Prieuré Janvier 2022



À Clermont-Ferrand, le chapelet et les confessions commencent 30 minutes avant les messes.  
À Issoire, le chapelet (sauf le dimanche) et les confessions commencent 30 minutes avant les messes.

Date et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Dimanche 2 Fête du St Nom de Jésus		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lundi</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Lundi</i>
Lundi 3 - de la férie - <i>St Saturnin</i>	11h Messe <i>ab. Lundi</i>		
Mardi 4 - de la férie			18h00 Messe <i>ab. Lundi</i>
		<b>20h - 20h45 - Conférence pour adultes <i>ab. Lundi (Plauzat)</i></b>	
Mercredi 5 - de la férie - <i>St Téléphore</i>		18h30 Messe <i>ab. Lundi</i>	
Jeudi 6 - <b>L'Épiphanie</b>			18h00 Messe <i>ab. Lundi</i>
Vendredi 7 - de la férie - <i>1<sup>er</sup> du mois</i>		18h30 Messe <i>ab. Letbu</i> Heure Sainte 19h15 - 20h15	18h Messe <i>ab. Lundi</i> Heure Sainte 18h45 - 19h45
Samedi 8 - de la Ste Vierge	7h15 Messe <i>ab. Letbu</i> <b>11h30 Messe</b>	<b>9h30 à 11h30 Cours de Catéchisme pour les 6-14 ans à Plauzat</b>	
Dimanche 9 - Solennité de l'Épiphanie - <i>de la Ste Famille</i>		8h30 Messe, Confessions <i>ab. Letbu</i> Messe chantée 10h30	Confessions <i>ab. Lundi</i> Messe chantée 8h30
<b>À 15h au Prieuré Galette de l'Épiphanie et jeux de société...</b>			
Lundi 10 - de la férie	7h15 Messe <i>ab. Letbu</i> 11h Messe <i>ab. Lundi</i>		
Mardi 11 - de la férie - <i>St Hygin</i>	7h15 Messe <i>ab. Letbu</i> 11h Messe <i>ab. Lundi</i>	<b>10h Cercle Ste Marthe (Plauzat)</b> <b>Réunion cercle MCF Auvergne (Chez un fidèle)</b>	
Mercredi 12 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Letbu</i>	<b>Catéchisme adolescents 16h</b> 18h00 Messe <i>ab. Lundi</i>
Jeudi 13 - <b>Commémoration du Baptême de Notre Seigneur</b>		18h30 Messe <i>ab. Letbu</i>	18h Messe <i>ab. Lundi</i> <i>Conférence pour adultes après les messes (45mn)</i>
Vendredi 14 - St Hilaire - <i>St Félix de Nole</i>		18h30 Messe et Salut <sup>1</sup> <i>ab. Letbu</i>	18h Messe et Salut <sup>1</sup> <i>ab. Lundi</i>
Samedi 15 - St Paul Ermite - <i>Saint Maur</i>	7h15 Messe <i>ab. Letbu</i> 11h Messe <i>ab. Lundi</i>	<b>Journée Ora et Labora 9h30 à 17h</b>	
Dimanche 16 2 <sup>ème</sup> après l'Épiphanie		8h30 Messe, Confessions <i>ab. Lundi</i> Messe chantée 10h30	Confessions <i>ab. Letbu</i> Messe chantée 8h30
Lundi 17 - St Antoine <i>Apparition de Pontmain</i>	7h15 Messe <i>ab. Lundi</i> 11h Messe <i>ab. Letbu</i>		
Mardi 18 - de la férie - <i>Ste Prisque</i>	7h15 Messe <i>ab. Lundi</i> 11h Messe <i>ab. Letbu</i>	<b>20h - 20h45 - Conférence pour adultes <i>ab. Lundi (Plauzat)</i></b>	
Mercredi 19 - de la férie <i>Ss Marius et autres</i>		<b>Catéchisme 17h</b> 18h30 Messe <i>ab. Letbu</i> <i>Après la messe : Cercle St Austremonie</i>	18h Messe <i>ab. Lundi</i>
Jeudi 20 - Ss Fabien et Sébastien		18h30 Messe <i>ab. Letbu</i>	18h Messe <i>ab. Lundi</i>
Vendredi 21 - Sainte Agnès	7h15 Messe <i>ab. Lundi</i>	<i>Récollecion des prêtres du Doyenné de Lyon</i>	
Samedi 22 - Ss Vincent et Anastase			
Dimanche 23 3 <sup>ème</sup> après l'Épiphanie		8h30 Messe, Confessions <i>ab. Letbu</i> Messe chantée 10h30	Confessions <i>ab. Lundi</i> Messe chantée 8h30

## Activités du Prieuré Janvier 2022

Date et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Lundi 24 - St Timothée	7h15 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h Messe <i>ab. Lundi</i>		
Mardi 25 - Conversion de St Paul	7h15 Messe <i>ab. Lundi</i> 11h Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mercredi 26 - St Polycarpe		18h30 Messe <i>ab. Lethu</i>	<b>Catéchisme adolescents 16h</b> 18h00 Messe <i>ab. Lundi</i>
Jeudi 27 - St Jean Chrysostome		18h30 Messe <i>ab. Lethu</i> <i>Conférence pour adultes après les messes (45mn)</i>	18h Messe <i>ab. Lundi</i>
Vendredi 28 - St Pierre Nolasque - <i>Ste Agnès</i>		18h30 Messe et Salut <sup>1</sup> <i>ab. Lethu</i>	18h Messe et Salut <sup>1</sup> <i>ab. Lundi</i>
Samedi 29 - St François de Sales	7h15 Messe <i>ab. Lethu</i> <b>11h30 Messe</b>	<b>9h30 à 11h30 Cours de Catéchisme pour les 6-14 ans à Plauzat</b>	
<b>Dimanche 30</b> 4 <sup>ème</sup> après l'Épiphanie		8h30 Messe, Confessions <i>ab. Lundi</i> Messe chantée 10h30	Confessions <i>ab. Lethu</i> Messe chantée 8h30

<sup>1</sup> Les vendredis, après les messes, le saint-Sacrement est exposé solennellement dans vos chapelles. À Notre-Dame de France à Issoire, la bénédiction finale a lieu à 19h15 ; à Notre-Dame de la Merci à Clermont-Ferrand, la bénédiction finale a lieu à 19h45 (sauf exception d'une heure sainte etc.).

### Catéchisme (enfants, jeunes et adolescents)

A Clermont-Ferrand			A Issoire		
Pour les 5 - 9 ans : les mercredis à 15h30 Pour les adolescents : les mercredis de 16h30			Pour les adolescents : les mercredis à 16h		
3 et 17 nov.	1 et 15 décembre	19 janvier	10 et 24 nov.	8 décembre	12 et 26 janvier
Réunion des étudiants : Cercle Saint Austremon			A Plauzat		
Pour les 5 - 14 ans : les samedis de 9h30 à 11h30					
17 novembre	15 décembre	19 janvier	13 et 27 nov.	11 décembre	8 et 29 janvier

### Sujets des conférences de ce mois pour les adultes

Avec Monsieur l'abbé Lethu : le 1<sup>er</sup> commandement suite et fin - le 2<sup>ème</sup> commandement (Clermont-Ferrand).

Avec Monsieur l'abbé Lundi : 1) l'existence de Dieu - preuves morales - ; 2) la nature de Dieu - les attributs - 3) - les attributs - suite ; 4) - les attributs - suite et fin (Issoire et Plauzat).

***L'Église nous invite à veiller, à cause de la proximité de la Nativité. Cette vigilance suppose l'affranchissement des désirs du siècle ; elle exige un certain travail de purification et de redressement ; elle implique même, et c'est par là surtout que l'Avent se rapproche du Carême, un élément de mortification et de pénitence. En un mot, comme le rappelle ce texte liturgique qui définit à merveille l'attitude du chrétien pendant l'Avent, il s'agit de « mener une vie sobre, juste et pieuse dans le siècle présent, en attendant la bienheureuse espérance, et l'avènement de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur, Jésus-Christ »***